

Département
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191212-163-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2019

N° 163/19

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 4 décembre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 19 décembre 2019,

Objet de la délibération :
ZA intercommunale Sous le Bois à Amancey : marché de travaux

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	58
- Absent(e)s :	
• Dont suppléé(e)s	4
• Dont représenté(e)s	14
• Excusé(e)s :	4
• Non excusé(e)s :	19
- Votants	76

Résultat du vote

- Pour :	75
- Contre :	
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du
Conseil Communautaire de la Communauté de
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf,

Le douze décembre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Liesle sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bonnefoi Frédéric quitte la séance à 22h40.
- M. Bole Léon à M. Maire Pierre, M. Dard Pierre à M. Chatelain Claude, M. Lièremont Jean-Michel à Mme Morel Nicole, M. Gaillard Marcel à M. Bérion Dominique, M. Laithier Didier à M. Bouquet Philippe, M. Ducret Sylvain à M. Grenier Jean-Claude, Mme Calvi Virginie à M. Roland Jean-Louis, Mme Chanudet Djamilia à M. Pernin Daniel, Mme Magneron Monique à Mme Petitot Marie-Jeanne, Mme Galmiche Christelle à M. Chabod Gérard, Mme Bournez Estelle à M. Jouvin Christophe, M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Moniotte Jacques à M. Groshenry Maxime, M. Vergéy André à M. Faivre-Pierret Christophe
- Procuration**
- M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, Mme Fietier Danièle par M. Poirot Daniel, M. Bardey Philippe par M. Paulin Gérard, M. Chaussarot Michel par M. Bole Olivier.
- Suppléé(e)s**
- Excusé(e)s** Mme Boucon-Galimard Sabine, Ms. Debray Michel, Nicolet Jean-Paul & Guinchard Jean-Pierre.
- Absent(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillenot Maryse, Breuillot Christine, Berger Danièle, Leblanc-Vichard Françoise & Ragot Maryvonne, Ms. Bourgon Jean-Michel, Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Dugourd Pascal, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Maugain Romuald, Petetin Yves, Simon Gilles, Quéte Gérard et Bourquin Michel.

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Daudey a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

- Vu l'avis d'appel public à concurrence envoyé le 10/10/19 à l'Est Républicain pour un marché de travaux "Construction voirie et réseaux divers dans la ZA intercommunale Sous le Bois à Amancey",
- Considérant l'analyse des 5 offres réceptionnées en fonction des critères, prix 60 %, valeur technique 25 % et date de livraison 15 %, et l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 9 décembre,

Le conseil, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de retenir l'offre économiquement la plus avantageuse, à savoir celle de TP Bonnefoi (variante libre) pour un montant de 499 263,58 € HT à réaliser sous 4 mois,
- Autorise le Président à signer puis à notifier le marché.

Fait et délibéré en séance, le 12.12.19

Communauté de Communes Loue Lison
7, rue Edouard Pasteur
25290 ORNANS

Extrait conforme
Jean-Claude GRENIER
Président